

DEFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)

COMMISSION EPISCOPALE NATIONALE JUSTICE ET PAIX (JILAP)

Incidents aux Gonaïves Le RNDDH et la JILAP font le point

Novembre 2005

En dépit de l'installation, en mars 2004, d'un gouvernement de transition dont la mission principale est de créer un climat de paix et d'apaisement social favorable à l'organisation d'élections libres, honnêtes et démocratiques, une situation de tension ponctuée d'actes de violence et de vandalisme règne aujourd'hui encore en Haïti. D'avril 2004 à nos jours, plus de mille deux cents (1200) personnes ont trouvé la mort.

A Port-au-Prince et dans certaines villes de province, la vie est banalisée. N'importe quel incident mineur peut se transformer en conflit armé entraînant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels. Au cours des mois de septembre et d'octobre 2005, un conflit a mis aux prises les résidents de **Raboteau** à ceux de **Jubilé Blanc** aux Gonaïves.

Informés de la situation, le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH) et la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix (JILAP), deux (2) institutions membres de la Plateforme des Organisations Haïtiennes de Droits Humains (POHDH), ont dépêché une délégation aux fins d'enquêter sur ce qui s'est réellement passé.

Ce rapport présente les résultats de l'investigation menée les 18 et 19 octobre 2005.

I.- Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette enquête était la suivante :

- Entretien avec les autorités judiciaires et policières :
 - le Commissaire du Gouvernement des Gonaïves ;
 - le Délégué Départemental de l'Artibonite ;
 - le Doyen du tribunal civil de première instance des Gonaïves ;
 - le responsable du Commissariat des Gonaïves ;
- Entretien avec certaines organisations de Défense de Droits Humains :
 - Justice et Paix des Gonaïves ;
 - Section des Droits Humains de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ;
- Entretien avec le responsable de la section de Démobilisation, Désarmement et Réinsertion de la MINUSTAH aux Gonaïves ;
- Rencontre avec les victimes, parents de victimes et certains témoins;
- Visite des lieux où les événements se sont produits.

La délégation a rencontré les résidents de **Jubilé Blanc**. Dans un souci d'équilibre, elle s'est rendue à **Raboteau** mais, en raison de la tension régnant dans le quartier, elle a rebroussé chemin.

Gonaïves

Chef lieu du département de l'Artibonite, la commune des Gonaïves est divisée en cinq (5) sections communales : Pont Tamarin, Rivière de Bayonnais, Poteau, La Branle et Bassin. Elle englobe les zones de *Trou-Sable, Bigot, Sepren, Asifa, Parc Vincent, Ka-Soleil, Bienac, Gatereau, Praville et Bois-Dorme*. Les deux (2) quartiers rivaux, en l'occurrence **Jubilé Blanc** et **Raboteau** se retrouvent en plein cœur de la ville. En raison de leur contiguïté, ils sont respectivement appelés *Haut Raboteau* et *Bas Raboteau*.

III. Exposé des faits

Le 14 septembre 2005, Youri LATORTUE, candidat au Sénat pour le Département de l'Artibonite, accompagné de certains membres de ***l'Armée Cannibale***, à bord d'un (1) camion, sont arrivés à **Jubilé Blanc** dans le but de procéder au ramassage d'immondices entreposées à la rue Christophe. Alcuis PIERRE JEAN, dit Ti Will, un résident de **Jubilé Blanc**, est intervenu pour faire des remontrances aux accompagnateurs de Youri LATORTUE. Il leur aurait reproché de revenir à **Jubilé Blanc** après y avoir brisé, la veille, les lampadaires. Cela aurait entraîné une vive dispute aux cours de laquelle Saint Juste ADECLAT, membre de ***l'Armée Cannibale***, aurait fait savoir à Alcuis PIERRE JEAN qu'il n'a pas le droit de tenir de tels propos à un chef. Alcuis PIERRE JEAN de rétorquer qu'il est également chef de son fief. En réaction, Alcuis PIERRE JEAN a été bousculé puis menacé de mort.

Le 18 septembre 2005, quatre (4) jours plus tard, Saint Juste ADECLAT, Serges GILLES, Jumeau et Djo ainsi connus, et Consorts, membres de ***l'Armée Cannibale***, sont revenus à **Jubilé Blanc** et ont provoqué une vive dispute avec Rosy JEAN BAPTISTE, une résidente du quartier dont la maison est voisine de celle d'Alcuis PIERRE JEAN. Djo ainsi connu, muni d'un (1) couteau, a saisi soudainement Roseline JEAN BAPTISTE aux collets et lui a adressé des menaces de mort. Attiré par le vacarme, Alcuis PIERRE JEAN, dit Ti Wil, est sorti de sa maison pour se renseigner. Dès son arrivée, il a été abattu de trois (3) projectiles dont une à la jambe gauche et les deux (2) autres au niveau de sa clavicule gauche. Après avoir commis leur forfait, les membres de ***l'Armée Cannibale***, ont regagné leur fief en criant haut et fort avoir accompli leur mission.

Le 19 septembre 2005, l'appareil judiciaire, requis par la famille du défunt, s'est transporté sur les lieux aux fins de constat. Le Parquet des Gonaïves, saisi du dossier, a émis un mandat à l'encontre de Saint Juste ADECLAT et de ses acolytes. En dépit de cela, les membres de ***l'Armée Cannibale***, forts de leur acointance politique, ont défié et défient encore les autorités policières et judiciaires.

En représailles, le 22 septembre 2005, les membres de ***l'Armée Cannibale*** se sont encore une fois rendus à **Jubilé Blanc**. Informée, la Police Nationale d'Haïti (PNH) est intervenue à temps. ***L'Armée Cannibale*** a dû battre en retraite. Après cet incident, les habitants de **Jubilé Blanc** ont monté des brigades de vigilance pour faire face aux éventuelles attaques de ***l'Armée Cannibale***.

Le 23 septembre 2005, le Délégué Départemental de l'Artibonite d'alors, Elie CANTAVE, a visité la famille du défunt Alcuis PIERRE JEAN. Les proches de la victime ont profité de la présence du Délégué pour exiger l'arrestation des auteurs de cet assassinat. Pour soutenir leurs démarches, des barricades enflammées sont entreposées à l'entrée de **Jubilé Blanc** et dans d'autres artères de la ville, en vue de contraindre les autorités à satisfaire à leurs revendications.

Raboteau, la PNH a procédé à l'arrestation de Vernat JOSEPH. En réaction, les membres de l'Armée Cannibale, scindés en deux (2) groupes ont décidé d'attaquer de front les agents de la PNH et les résidents de **Jubilé Blanc**. Plusieurs personnes sont blessées par balles.

Le 11 octobre 2005, Berto ADECLAT, alias Kafou, résident de Raboteau et membre de l'Armée Cannibale, est lynché à la rue Clerveaux par la brigade de vigilance de **Jubilé Blanc**. En revanche, les membres de l'Armée Cannibale, lourdement armés, sont intervenus à **Jubilé Blanc** et s'en sont pris à tout ce qui était à leur portée. Le bilan de cette descente des lieux est lourd : plusieurs personnes sont blessées par balles, des maisons pillées et d'autres incendiées. Dans la foulée, la PNH a fait son apparition. Des échanges de tirs sont enregistrés au cours desquels un (1) policier a été blessé.

Le 12 octobre 2005, les membres de l'Armée Cannibale sont retournés à **Jubilé Blanc**. Les casques bleus, cette fois-ci, sont arrivés en renfort portant les assaillants à se replier. Le même jour, une patrouille de la MINUSTAH a essuyé des tirs à **Raboteau**. En réaction, elle a procédé à l'arrestation de Serge GILLES, un (1) membre de l'Armée Canibale alors que ce dernier tentait de s'enfuir.

Le 16 octobre 2005, les membres de l'Armée Cannibale ont tenté sans succès un raid contre le Commissariat de Police dans le but de libérer Vernat JOSEPH et Serge GILLES. Cette situation a poussé les autorités à procéder au transfert de ces deux (2) retenus à la Prison civile de l'Arcahaie, le 18 octobre 2005.

IV.- Bilan

Le bilan des événements qui se sont produits aux Gonaïves au cours des mois de septembre et d'octobre 2005 est ainsi présenté :

PERSONNES TUEES		
NOMS & PRENOMS	DATE	REMARQUES
Alcius PIERE JEAN,	18 septembre 2005	par balles
Bertho ADECLAT	11 octobre 2005	par armes blanches
Jocelyn CHARLES	12 octobre 2005	par balles
PERSONNES BLESSEES		
NOMS & PRENOMS	DATE	REMARQUES
Aniola DECIUS	10 octobre 2005	blessé à la cuisse gauche
Jean Ricardy HERMILUS	11 octobre 2005 ;	blessé par balles à la jambe droite
Guirlène ALEXANDRE	11 octobre 2005	blessée à la cuisse gauche
Vladimir ALEXANDRE	11 octobre 2005	blessé par balles à la cuisse gauche



PDF Complete

Your complimentary use period has ended.
Thank you for using PDF Complete.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

- TIZIME THEBAU
- Chachou DELVA
- Son MOISSEAU
- Djakislife JACQUES
- Aliancy ORELUS
- Un enfant de quatre (4) ans
- Jean Claude ainsi connu

Vingt-trois (23) maisons saccagées ou incendiées et huit boutiques pillées :

Liste des personnes ayant eu leur maison saccagée et/ou incendiée :

- | | | |
|----------------------|------------------------|-----------------------------------|
| 1. Bertho AMISIAL | 9. Charles STINPHIL | 17. Marie JOSEPH |
| 2. Roger DORILIEN | 10. Suzanne DARIUS | 18. Provilie ANDRE |
| 3. Guy Timber CHERY | 11. Clara FLERANCIEN | 19. Claudel MORISSEAU |
| 4. Danis JOSEPH | 12. Dornevil JOACHIM | 20. Félicia MOROSE |
| 5. Cica BRUTUS | 13. Shella JEAN NOËL | 21. Gabriel JULES |
| 6. Joël CHERILUS | 14. Jeannelle THEBAUD | 22. Chrismène DESIR |
| 7. Josette MERISIER | 15. Romène DORCELIEN | 23. Un informateur de la MINUSTAH |
| 8. Tififie JEAN NOËL | 16. Ti Tonton PHILIPPE | |

Liste des commerçants dont les marchandises ont été volées :

- | | | |
|----------------------|----------------------|-------------------------|
| 1. Rosy JN BAPTISTE | 4. Esther LIMAGE | 7. Silianie JN BAPTISTE |
| 2. Gabriel JULES | 5. Paulette CONSTANT | 8. Stéphanie SIBIL |
| 3. Ti Citron BERNARD | 6. Rose Mie GERMAIN | 9. Nanotte GUSTAVE |

Une année après les dégâts causés par la *Tempête Jeanne*, tempête ayant entraîné des pertes tant humaines que matérielles, la population des Gonaïves vit dans un total dénuement ce, malgré l'apport massif en matériel et en capitaux que le gouvernement et certaines ONG ont reçu, en son nom, des communautés nationale et internationale.

Au lieu d'élaborer un plan de réaménagement des Gonaïves, les autorités de l'État préfèrent ignorer la misère dans laquelle végète la population de cette ville pour consolider leur pouvoir ou atteindre leurs ambitions électoralistes en utilisant les mêmes méthodes que leurs prédécesseurs par l'établissement de bons rapports avec les groupes armés.

Cette situation crée un climat de violence nourri d'impunité. Les membres de *l'Armée Cannibale*, bénéficiant de la complicité et de la permissivité de ces autorités, sont répertoriés dans les différentes administrations locales. Ils nomment et révoquent à leur guise. Ils tuent, blessent, volent, violent et incendient sans aucune inquiétude, malgré la présence des agents de la PNH et des forces onusiennes. Même les membres de l'appareil judiciaire ne sont exempts de leurs agissements. Un juge d'instruction, craignant pour sa sécurité, s'est dessaisi le 6 septembre 2005 du dossier de l'assassinat de Lucienne DAMUS, suite aux diverses menaces reçues des membres de *l'Armée Cannibale*.

Le RNDDH et la JILAP considèrent que cette situation de violence, qui a régné aux Gonaïves durant ces deux (2) derniers mois et qui peut ressurgir à tout moment, découle de la complaisance des autorités actuelles vis à vis des groupes armés et de certains criminels de droits communs, sous prétexte que ces derniers ont participé au renversement du Pouvoir Lavalas. Citons entre autres :

1. Le cas de Francesca GABRIEL, une fillette âgée de six (6) ans qui a été lâchement assassinée dans la nuit du 13 novembre 2004, par Wilford FERDINAND, dit Ti Will. Ce dernier circule en toute quiétude malgré un mandat d'arrêt émis contre lui.
2. le cas de Ketly JOSEPH et Lucienne DAMUS qui ont été blessées lors d'un raid mené le 27 Août 2005 par *l'Armée Cannibale* contre le Commissariat des Gonaïves. Quelques jours plus tard, Lucienne DAMUS a succombé à ses blessures. Les mandats émis dans le cadre de cette affaire, à l'encontre de Saint Juste ADECLAT, de Vernat JOSEPH et consorts ne sont point exécutés.

Le désarmement des individus, groupes ou bandes illégalement armés et l'arrestation de tous les criminels et violateurs de droits humains, devraient être des priorités pour le gouvernement actuel et la MINUSTAH. Pourtant, plus d'une année après l'installation de ce gouvernement et, malgré la présence des forces de l'ONU, ce désarmement n'est toujours pas réalisé et des criminels de haut calibre circulent librement.

VI.- Recommandations

En vue de mettre fin au climat d'insécurité et de terreur qui règne dans le pays et particulièrement aux Gonaïves, le RNDDH et la JILAP, membres de la POHDDH, recommandent au gouvernement ALEXANDRE / LATORTUE de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour :



PDF Complete

Your complimentary use period has ended. Thank you for using PDF Complete.

[Click Here to upgrade to Unlimited Pages and Expanded Features](#)

ns la Cité de l'Indépendance au cours des mois de septembre et

- Arrêter et punir tous les auteurs et co-auteurs des actes de violence perpétrés au cours de ces incidents ;
- Arrêter tous les individus ayant commis des crimes et des actes de violation de droits humains ;
- Désarmer tous les groupes illégalement armés ;
- Travailler à l'établissement d'un climat de confiance et de franche collaboration entre la PNH et la MINUSTAH ;
- Mettre sur pied un programme de développement aux Gonaïves en vue de réduire la pauvreté.